

GUJAN-MESTRAS

Les collégiens de Chante-Cigale à l'école de la mer



Le projet « La Mer et le Vent » est financé par des dons et des subventions. PIERRE CONTRÉ

Depuis cinq ans, l'équipe éducative du collège Chante-Cigale fait découvrir la voile aux élèves de cinquième. Ce projet, intitulé « La mer et le vent », a été construit autour du constat que peu d'élèves sont culturellement proches du milieu marin et de ses activités. Une journée de découverte et des sorties permettent donc de rendre ce sport accessible et, peut-être, de susciter des vocations.

Jeudi 19 mars, une journée sur « le milieu marin, le voilier ancien et moderne, la sécurité en mer » a été organisée dans l'établissement. Étaient présents le Cercle de voile d'Arcachon (CVA) avec une exposition, ainsi que l'association L'Argonautique, qui présentait de vieux outils et initiait à la réalisation de nœuds

marins. L'association Cdrom (Cercle de réflexion sur l'organisation des mouillages du bassin d'Arcachon) avait amené trois voiliers dériveurs et des appareils de mesure. Elle dispensait des informations sur le morse et sur l'appel de détresse. Le Parc naturel marin expliquait les marées et l'écosystème marin, tandis que la SNSM d'Arès sensibilisait au sauvetage.

Après la théorie, la pratique

Toutes ces associations, impliquées dans le projet et passionnées par le sujet, ont animé cette journée pour huit classes, soit 220 élèves de cinquième, d'Ulis (Unité localisée pour l'inclusion scolaire) et de Segpa (Section d'enseignement général et

professionnel adapté). Après la théorie, la pratique ! Huit journées en catamaran sont programmées d'ici fin juin au CVA. Les premières ont eu lieu fin mars. Chaque classe participe à deux sessions. Les élèves gujanais apprennent à gréer les bateaux et à naviguer sur le Bassin. Des jeux et des petites courses sont proposés.

En parallèle, chaque enseignant peut travailler sur cette thématique dans sa matière. Ce projet pluridisciplinaire est donc un véritable fil rouge pour l'ensemble de l'établissement. Deux autres dates sont fixées avec un nettoyage de plage et une intervention de la gendarmerie maritime.

Sylvie Vignes